

« Les concours sont importants pour évaluer l'intérêt, le regard que l'on peut porter à votre projet »

YesMyPatent a remporté le Prix de la Solution Digitale 2017, organisé par Les Digiteurs/CCI Paris Ile-de-France. Sa fondatrice Magali Touroude, explique l'intérêt pour une startup de participer à de tels concours.

Temps de lecture : minute

22 octobre 2018

YesMyPatent, c'est le genre de startup créée... pour des startups. Son principe : permettre à chacun de vérifier gratuitement la brevetabilité de son invention puis, le cas échéant, de rédiger et déposer un brevet. L'idée, c'est Magali Touroude qui l'a eue, en 2017, après avoir travaillé pendant une douzaine d'années comme conseil en propriété industrielle dans de grands cabinets parisiens et comme responsable brevet chez L'Oréal.

De l'Oréal à l'entrepreneuriat

" J'étais frustrée de constater que des entrepreneurs avec de beaux projets innovants ne pouvaient pas se protéger efficacement des contrefaçons notamment étrangères, ou convaincre des investisseurs faute de disposer du même budget qu'une multinationale pour ses brevets ", nous explique Magali Touroude, qui décide alors de quitter son poste chez l'Oréal pour créer le cabinet Touroude & Associates. Débutent alors trois années de travail sur son nouveau projet, YesMyPatent, dans le

cadre d'un executive MBA. Fin 2017, la startup voit officiellement le jour.

L'offre, qui repose sur la dématérialisation des démarches, permet à YesMyPatent de proposer des tarifs intéressants aux entrepreneurs. Et ça marche ! Installée dans une pépinière d'entreprises gérée par la CCI de Seine-et-marne, la jeune pousse remporte, à peine lancée, les challenges numériques organisés en interne, puis se voit proposer, quelques semaines plus tard, de participer au Prix de la Solution Digitale 2017 : "*Nous venions juste de lancer YesMyPatent et j'ai pensé que ce serait un bon moyen de voir si ce projet répondait à des attentes*", précise Magali Touroude.

Un concours pour gagner en visibilité

Le Prix, qui s'adresse à toutes les entreprises d'Ile-de-France porteuses d'une solution digitale B2B innovante, a été initialement lancé en 2016 afin de mettre en valeur ces solutions digitales au delà de leurs frontières, grâce à la force de frappe de la CCI. Seules conditions pour y participer : "*avoir son siège en Ile-de-France, proposer une solution BtoB, et ne pas être détenue majoritairement par une autre société*", explique Marie Bertrand, chef de projet Les Digiteurs.

Lors de ce concours, les solutions digitales sont soumises aux votes du public et les trois solutions les plus sollicitées de chaque département sont départagées par un jury local, "*sur des critères allant de la pertinence de la solution au regard du marché, l'originalité concurrentielle, technique et commerciale de l'entreprise, le potentiel de développement de l'entreprise, ou encore la cohérence de l'équipe, sa capacité à communiquer, et sa connaissance du secteur*", précise Marie Bertrand.

Et il faut croire que YesMyPatent a répondu à tous les critères haut la main ! La jeune pousse, qui a remporté un an de partenariat avec Les

Digitiseurs (et donc d'une visibilité sur les réseaux sociaux de la CCI, une présence sur le stand de la CCI à des salons type VivaTech, salon de l'entrepreneur, etc), semble profiter au mieux des retombées que le concours a eues sur elle : " *Nous étions tous fiers de pouvoir annoncer ce prix lors de nos rendez vous avec des prospects . C'est un tout qui nous a permis non seulement de valider ce projet, mais même d'être rentable au bout d'une année d'exercice ! Nous travaillons donc déjà à la suite pour les marques, dessins et modèles et même à de la datation d'invention via la blockchain...* ", se réjouit Magali Touroude.

Selon l'entrepreneure, le concours aura permis, avec du recul, de booster et souder son équipe durant une période charnière, " *après de longs mois d'efforts et des premières semaines toujours compliquées après un lancement* ". Elle en est convaincue : " *Participer à ces concours, ne serait ce que pour évaluer l'intérêt et le regard que l'on peut porter sur votre projet, quitte à remanier un peu le business plan si le retour n'est pas celui escompté, est primordial* ". Car l'aventure startup, " *c'est avant tout savoir Pi-vo-ter !* ", conclut-elle.

Envie de participer à la prochaine édition du Prix de la Solution Digitale ?
Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 8 novembre prochain.

Le 6 décembre, lors de la cérémonie de remise de prix, les membres des jurys départementaux remettront le prix à leur lauréat. Le grand gagnant régional sera, lui, élu grâce à une solution de vote sur smartphone sur la base des 8 lauréats départementaux.

Maddyness, partenaire média de la CCI IdF.

